

Diplôme d'État de niveau V délivré par le Ministère chargé de la ville, de la Jeunesse et des Sports

Objectifs

- ✓ Acquérir les connaissances et les pratiques nécessaires à l'animation socio-culturelle auprès de différents publics
- ✓ Développer des compétences techniques d'animation
- ✓ Pérenniser des emplois en accédant au premier niveau de qualification professionnelle des métiers de l'animation



Formation Théorique

- ✓ Accueil / Communication
- ✓ Connaissance de la structure d'accueil et de son environnement
- ✓ Animation / Pédagogie
- ✓ Premiers secours

Les débouchés

Animateurs dans :

- ✓ Les centres sociaux
- ✓ Les associations d'éducation populaire, culturelles, sportives ou sociales
- ✓ Les collectivités territoriales
- ✓ Les centres de vacances
- ✓ Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Le B.A.P.A.A.T peut être poursuivi par un B.P.J.E.P.S

Infos Générales

11 mois = 1500 heures
dont

814h en centre et 686h en entreprise

Les périodes de stage doivent être effectuées sur au moins deux lieux ou publics différents

Formation Pratique :

3 supports techniques :

- ✓ Jeux
- ✓ Activités Théatrale
- ✓ Activités manuelles

Les + de la formation

- ✓ Possibilité d'individualisation du parcours
- ✓ Interventions de professionnels du secteur
- ✓ Accompagnement personnalisé
- ✓ Délocalisations ponctuelles sur des structures partenaires ou chez des professionnels du territoire

Nos Moyens Pédagogiques

- ✓ Une équipe de formateurs à votre disposition pour vous proposer la formation la mieux adaptée à votre projet professionnel
- ✓ Des méthodes permettant d'établir votre parcours de formation individualisé
- ✓ Un centre de Documentations pour vous guider dans vos recherches documentaires individuelles et faciliter l'accès à l'information avec des moyens adaptés :
Revue – Documents Pédagogiques – Matériel Vidéo
- ✓ Une salle informatique équipée d'un accès à Internet
- ✓ Un réseau de partenaires professionnels
- ✓ Salle de formations : **11**/ Salle de réunions : **1**/ Bureaux de réception individuels : **2**

Financements

- Demandeurs d'emploi : par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, FSE, Pôle Emploi (Rémunération sous conditions)
- Salariés: via votre OPCA ,CPF, CIF...
- Salariés en contrat d'apprentissage : par le CFA du Sport

Formation éligible au CPF

Nous contacter pour les possibilités de financement



Conditions d'accès

- ✓ Avoir 18 ans au moins durant l'année de formation
- ✓ Avoir un projet professionnel lié à l'animation
- ✓ Satisfaire aux épreuves de sélection (test écrit et entretien oral)

CFPPA du Morvan
Rue Pierre Mendès France
58120 Château-Chinon
03 86 79 49 30

cfppa.chateau-chinon@educagri.fr
<http://formavenir.pronde.net>

